L’explication de Oussoul as-Sounnah de l'imam Ahmad Par Cheikh 'Oubayd Al-Jâbiri رحمة الله

www.albassirah.com

Traduit par: Mehdi Abou ‘Abdirrahman

Leçon 2

Au Nom d'Allah, Le Tout-Miséricordieux, Le Très-Miséricordieux,
Toutes les louanges reviennent à Allah Le Seigneur des Mondes et que Ses Eloges auprès des Anges rapprochés ainsi que Ses Salutations soient sur notre Prophète Mohammad ainsi que ses suiveurs et tous ses Compagnons. Ceci étant dit :

La parole de l'imam Ahmad -qu'Allah lui fasse miséricorde- au début de cette épître **''Les fondements de la Sounnah sont chez nous''** ne veut pas dire tous les fondements de la Sounnah mais plutôt les plus importants et ceux auxquels on doit prêter attention en premier car les fondements de la Sounnah dans l'adoration et dans le comportement dépasse ce qui est repris dans cette épître. Ceci étant établi, il est alors compris que sa parole -qu'Allah lui fasse miséricorde- **''Les fondements de la Sounnah sont chez nous''** jusqu'à la fin de ce qu'il a cité dans cette épître est une citation d'exemples et pas une liste exhaustive.
Sa parole ''s'accrocher à ce sur lequel étaient les Compagnons du Messager d'Allah ﷺ et les prendre pour exemples'' : **l'imam Ahmad Ibn Hanbal -qu'Allah lui fasse miséricorde- a cité et spécifié les Compagnons du Prophète ﷺ pour des raisons; parmi elles :**

1. **La première :** Les Compagnons du Prophète ﷺ sont les seuls qu'Allah Le Très-Haut ait choisis afin de transmettre la religion de Son Prophète c à la communauté. Ils sont donc ceux qui ont été témoins de la Révélation et ont pris les deux Révélations (le Coran et la Sounnah) directement de la bouche du Messager d'Allah ﷺ. Ceux qui leur ont succédés ne sont donc que leurs suiveurs qu'ils l'acceptent ou pas[1].
2. **La deuxième :** Comme il est établi chez les Gens de la Sounnah que les Compagnons du Prophète ﷺ sont tous dignes de confiance et d'équité -et nous parlons ici quand nous disons

[1] **Ibn Al-Qayyim a dit dans A'lâmoul-Mouwakki'în (2/274) :** ''Les Compagnons du Messager d'Allah ﷺ ont été les témoins de la Révélation et ils en ont su l'explication et ont acquis en termes de science de la religion ce que personne après eux n'a pu acquérir; ils sont donc ceux qui ont prééminence sur autrui dans la science religieuse comme ils sont ceux qui ont prééminence sur autrui dans le mérite et la religion. Leur mise en pratique est la mise en pratique que l'on ne peut transgresser''.

> Compagnons de gens qui n'étaient pas blâmés d'hypocrisie comme les hypocrites tels : 'Abdoullâb bnou Oubay bni Saloul -qui était la tête des hypocrites à Médine- et ce même s'ils sont appelés Compagnons car cette appellation n'est que linguistique et coutumière et n'est pas du tout prise en considération dans la prise en exemple ni le suivi et on ne prend jamais d'eux. C'est pour cette raison que les savants de la Sounnah ont établi que celui dont on ne connaît pas le nom parmi les Compagnons du Prophète ﷺ est malgré tout qualifié d'ayant les caractéristiques d'équité requises et par cela il vous sera clair qu'on n'analyse pas le Compagnon, que son nom et sa région et sa tribu soient cités ou pas du moment qu'il est connu que cette chaîne de transmission authentique va jusqu'au Compagnon; on ne demande pas au sujet de l'état de ce Compagnon. Il apparaît également par cela que la recherche des savants de la science de la terminologie du hadîth son sujet ce sont les tâbi'oun et ceux qui sont venus après eux[2].

Il y a un enseignement que nous avons appris des imams -et fait partie de votre droit sur nous (vous étudiants et étudiantes en science religieuse parmi nos fils et nos filles) que nous vous fassions connaître cet enseignement- c'est que lorsqu'un auteur dit : ''Ce hadîth est authentique selon les conditions des deux cheikhs (Al-Boukhârî et Mouslim)'' ou ''selon les conditions d'Al-Boukhârî'' ou ''selon les conditions de Mouslim'', il veut dire par cela après le Compagnon. Donc si tu veux analyser la chaîne de transmission, alors analyse après le Compagnon. Si tu veux vérifier que l'auteur a bien étudié toute la chaîne de transmission comme il l'a dit ou tu as un doute que le hadîth soit comme l'a avancé ''authentique selon les conditions des deux cheikhs, de l'un des deux cheikhs'', alors analyse ceux qui viennent après le Compagnon. Si tu trouves que la chaîne -et c'est à partir du tâbi'î et ceux qui viennent après lui- est conforme aux conditions des deux cheikhs, alors tu dis ''selon les conditions des deux cheikhs'' et si elle est conforme aux conditions de l'un des deux cheikhs, tu dis ''selon les

[2] **Ibn As-Salâh a dit dans Ma'rifatou Anwâ'i 'ilmil-hadîth (212) :** ''Le fait qu'un Compagnon ne soit pas connu n'est pas un défaut qui remet en question la chaîne de transmission car tous les Compagnons sont qualifiés des caractéristiques d'équité requises''.

conditions de l'un des deux cheikhs'' quant au Compagnon, tu n'analyses pas sa situation.

Ici, nous allons faire mention de certains points afin de compléter ce qui a précédé :

- **Parmi ces points additionnels :** Ce au sujet duquel les Compagnons du Prophète ﷺ sont unanimes, il est obligatoire de le suivre et il n'est pas permis de le transgresser et quiconque le transgresse en connaissance de cause et en sachant, il est alors un égaré, qui égare autrui, innovateur, qui suit ses passions[3].
- **Parmi ces points additionnels :** Personne ne critique quelqu'un qui a été compagnon du Prophète ﷺ sans qu'en même temps il n'enlève à la communauté les narrations de ce Compagnon. A titre d'exemple : Celui qui critique Abou Hourayrah -qu'Allah l'agrée- critique en même temps plus de 5000 aḥâdîth qu'il veut faire disparaître pour la communauté et veut les effacer à la communauté alors qu'Allah ainsi que les croyants ne veulent que parachever Sa lumière et Allah ne veut par Ses paroles que faire triompher la vérité. Avec cela, vous saurez que quiconque critique Abou Hourayrah -qu'Allah l'agrée- ou autre parmi ceux au sujet desquels il a été établi de manière authentique qu'ils ont été les Compagnons du Messager d'Allah ﷺ, c'est certes alors quelqu'un qui suit les passions[4].

Fin Leçon 2

---

[3] Allah Le Très-Haut dit (ce dont la traduction du sens est) : '' Et quiconque fait scission d'avec le Messager, après que le droit chemin lui est apparu et suit un sentier autre que celui des croyants, alors Nous le laisserons comme il s'est détourné et le brûlerons dans l'Enfer. Et quelle mauvaise destination ! '' An-Nisâ v.115. Cheikh Al-Islâm Ibn Taymiyyah dit : '' Ce verset indique que le consensus des croyants est une preuve dans le sens où s'opposer à eux implique de s'opposer au Messager d'Allah ﷺ et que tout ce au sujet duquel ils étaient unanimes, il doit y avoir à la base un texte à ce sujet venant du Messager d'Allah ﷺ. Donc toute affaire au sujet de laquelle le consensus est catégorique et il y a absence de toute parole contraire au sein des croyants, cela fait alors partie de ce au sujet duquel Allah a clarifié la guidée ''. Voir Majmou' Al-Fatâwâ (7/38-39).

[4] Al-Khaṭîb Al-Baghdâdî a dit dans Al-Kifâyah (1/188) a rapporté avec sa chaîne de transmission d'Abou Zour'ah Ar-Râzî a dit : '' Si tu vois un homme dénigrer l'un des Compagnons du Messager d'Allah ﷺ, sache alors que c'est un zindîq et ce car le Messager d'Allah ﷺ est pour nous une vérité et le Coran est une vérité et ne nous ont transmis ce Coran et ces traditions prophétiques que les Compagnons du Messager d'Allah ﷺ mais ils ne cherchent qu'à critiquer nos témoins (de la révélation) afin d'invalider le Coran et la Sounnah alors qu'ils sont eux ceux en droit d'être critiqués et ce sont certes eux les zanâdiqah ''. N.d.t : Cheikh Al-Fawzân explique le terme zindîq par mounâfiq (hypocrite).